



Vendredi 19 janvier 2018
Dossier de presse

**L'Agglo et le Groupe Archer lauréats
de l'appel à projets de l'Etat intitulé
« Territoires d'innovation de grande
ambition (TIGA) »**

**Conférence de presse du 19 janvier
Technosite - Valence**

Contacts presse

Valence Romans Agglo
Herveline Réhault
Chargée de communication et des relations presse
04 75 63 76 45
herveline.rehault@valenceromansagglo.fr

Groupe Archer
Emmanuelle Benoit
Chargée de communication
04 75 02 07 68
direction@archer.fr

Déroulé de la conférence de presse

11h30 : Accueil

11h40 : Prises de parole

- Nicolas Daragon, Président de Valence Romans Agglo
- Marie-Hélène Thoraval, Vice-présidente Attractivité à Valence Romans Agglo
- Christophe Chevalier, Président du Groupe Archer

12h15 : Echanges avec les journalistes

Personnes présentes

- Nicolas Daragon, Président de Valence Romans Agglo, Maire de Valence ;
- Marie-Hélène Thoraval, Vice-présidente Attractivité à Valence Romans Agglo, Maire de Romans-sur-Isère ;
- Christophe Chevalier, Président du Groupe Archer.

Communiqué de presse

L'Agglo et le Groupe Archer s'engagent pour le territoire Vers la création d'un nouveau modèle de développement économique et social

Valence Romans Agglo et le Groupe Archer, associés sous la forme d'un consortium, répondent à un important appel à projets de l'Etat intitulé « Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA) ». Le projet qu'ils défendent a retenu l'attention du Premier ministre qui vient de lui attribuer une aide de 279 000 €. Présentation d'une démarche innovante destinée à améliorer la qualité de vie des habitants et à augmenter la durabilité du territoire.

« Valence-Romans, d'un territoire de coopération à la dynamique d'innovation start-up de territoire » : tel est l'intitulé du projet présenté devant le Commissariat Général à l'Investissement en novembre dernier à Paris, par Nicolas Daragon et Christophe Chevalier, respectivement Président de Valence Romans Agglo et Président du Groupe Archer. Sélectionné parmi 117 dossiers, le projet fait partie des 24 à avoir retenu l'attention du Jury qui vient de lui attribuer une subvention de 279 000 € dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA). Au final, une dizaine de projets seront retenus et auront la chance de recevoir d'importants financements de l'Etat (résultat en décembre 2018).

Ce projet innovant vise à créer un nouveau modèle de développement économique et social à l'échelle de la Communauté d'agglomération en s'appuyant sur la démarche « Start-up de territoire » initiée par le groupe Archer. Concrètement, l'objectif est de :

- réaliser et développer des équipements structurants générateurs de développement économique au sein de la communauté d'agglomération : un équipement dédié à la gastronomie et au bio, le pôle image et son, le pôle cuir-chaussure...
- engager de nouvelles actions transverses : dynamisation des centres villes de Valence et Romans-sur-Isère, développement des nouveaux usages numériques des citoyens, création d'un fonds de soutien aux start-up de territoire.

La subvention obtenue pour 2018 sera consacrée à la préparation de la réponse à l'appel à projets qui interviendra en fin d'année : mobilisation citoyenne, consolidation des axes d'innovation esquissés, confirmation des investissements et des actions transverses visant à l'accélération de la transformation territoriale de la communauté d'agglomération sur les 10 prochaines années.

La prochaine étape pour le territoire est l'organisation d'une grande soirée de mobilisation citoyenne le 29 mars 2018. Plus de 1 000 personnes sont attendues au Parc des Expositions de Valence pour inventer les entreprises de demain.

En bref

117 dossiers de candidature déposés dans le cadre de l'appel à projets « Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA) ».

24 dossiers pré-sélectionnés pour répondre à l'appel à projets avec une aide de 279 000 euros attribuée dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir.

10 projets lauréats, connus en décembre 2018, se partageront une enveloppe globale de 450 millions d'euros (150 millions de subventions et 300 millions de prêts).

Sommaire

Une ambition partagée... ... autour de la démarche « start-up de territoire »

Page n°5

Les grandes étapes du projet

Page n°6

Un consortium public-privé

Page n°7

Annexes

Page n°8

Une ambition partagée...

Le Groupe Archer et Valence Romans Agglo souhaitent créer les conditions d'une mobilisation inédite, **donnant du pouvoir à l'ensemble des acteurs qui souhaitent participer à une nouvelle dynamique territoriale**. Il s'agit ainsi de créer un effet d'entraînement pour tout le territoire en s'appuyant sur ses projets les plus structurants.

L'ambition du consortium est, par conséquent, la **création d'un nouveau modèle de développement économique et social** en capitalisant sur la méthode « start-up de territoire ».

Il s'agit de s'appuyer sur un **décloisonnement public-privé** pour :

- Proposer des **moyens innovants** et une **nouvelle posture pour entreprendre** ;
- **Faire émerger des idées en mode collaboratif** ;
- **Animer et monter des chantiers d'envergure**.

Cette méthode innovante permettra de **dynamiser le territoire**, de **renforcer son attractivité et sa durabilité** et d'**améliorer la qualité de vie de ses habitants**...

... autour de la démarche « start-up de territoire »

Le point de départ est la **démarche « start-up de territoire »**, initiée par le Groupe Archer, afin de mobiliser les acteurs du territoire dans le but de créer des start-ups qui répondent à des besoins existants. La démarche se construit en **trois phases** :

- Le premier marqueur de cette démarche est la **mobilisation à 360° du territoire** : véritable plateforme citoyenne, elle permet un lien direct entre collectivités, entrepreneurs, associations et porteurs de projets.
- Le pari repose sur l'idée de **prendre conscience des besoins existants** grâce à un large travail de discussion et d'échanges, rencontres, ateliers, mises en pratique qui aboutiraient à réduire les clivages public/privé, élus/citoyens, entrepreneurs/acteurs territoriaux et associatifs.
- L'innovation majeure de la démarche est de **répondre collectivement à ces besoins locaux**, par la rencontre des démarches citoyennes avec les politiques de développement économique du territoire.

La vocation de ce nouveau **modèle** est d'être **reproductible** et de permettre la **création de nombreux emplois et activités** dans une démarche de co-construction en répondant à des besoins du territoire et en prenant en compte l'ensemble de ses acteurs.

Les grandes étapes du projet

Rappel du contexte

Le projet s'inscrit dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt du Commissariat Général à l'Investissement (CGI) :

2009

- Grand Emprunt
- **Lancement des Projets d'Investissement d'Avenir (PIA)**

2017

- **Ouverture d'un appel à manifestation d'intérêt « Territoire d'Innovation de Grande Ambition » (TIGA)** au sein du PIA 3, bénéficiant d'une enveloppe de 450 millions d'euros, répartie entre 150 millions d'euros de subventions et 300 millions d'euros de « dotation en fonds propres » (prêts spécifiques de la Caisse des Dépôts et Consignations)
- **Septembre 2017 : Phase 1 // 117 dossiers déposés**
- **Novembre 2017 : Phase 1 // 40 projets retenus** pour un passage devant un jury d'experts

2018

- **Janvier 2018 : Phase 1 // Annonce des 24 lauréats** : 2 Régions, 9 Métropoles, 7 Agglo, 4 organismes publics, 2 structures public/privé
- **Septembre 2018 : Phase 2 // Appel à projets, 10 projets sélectionnés**

Les prochaines étapes

Jeudi 29 mars 2018

Grande soirée de mobilisation citoyenne à Valence

Pour inventer les start-ups de demain, tous les Drômois intéressés sont invités à se joindre aux groupes de travail lors d'une grande soirée de mobilisation citoyenne (1 000 personnes attendues).

Premier semestre 2018

Etudes et expertises complémentaires en vue de l'élaboration du projet de transformation territoriale

A partir de septembre 2018

Réponse à l'appel à projets.

Un consortium public-privé

Le consortium est constitué de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo et du Groupe Archer ainsi que d'un pool d'enseignement supérieur et de recherche.

Le Groupe Archer

Créé à l'origine comme association de solidarité en 1987 à Romans, le Groupe Archer offre aujourd'hui une large gamme de **prestations économiques sur le territoire** : transport, logistique, nettoyage, sous-traitance industrielle, intérim, restauration, services à la personne, espace vert, recyclerie, conciergerie d'entreprises, atelier de fabrication de chaussures, société de portage coopérative, gestion d'espaces co-working, animation d'associations de chefs d'entreprise. L'ensemble de ces activités représentent **plus de 500 emplois salariés** au sein du Groupe Archer qui **anime également le Pôle Territorial de Coopération Économique « Pôle Sud » à Romans et, depuis l'été 2017, le « 114 » à Valence.**

Acteur local qui se définit comme un « **accélérateur de l'innovation économique et sociale** », le Groupe Archer est une entreprise de territoire mettant en œuvre des coopérations fécondes. La **dynamique « Start-up de Territoire »** née en 2016 à Romans-sur-Isère est l'exemple concret de la mise en place de projets imaginés par les acteurs du territoire et destinés à accélérer les créations d'entreprises et d'emplois à l'issue d'une mobilisation citoyenne de grande ampleur.

Valence Romans Agglo

Valence Romans Agglo regroupe 56 communes autour des villes centre de Valence et Romans-sur-Isère pour une population de 215 000 habitants. Le développement économique est l'une des principales compétences de l'Agglo. A ce titre, **elle participe à la consolidation d'un écosystème, à l'animation de nombreux réseaux d'entreprises et facilite l'implantation et le développement des activités industrielles et commerciales.**

La stratégie de Valence Romans Agglo s'appuie sur une **démarche collaborative, faisant le pari de la complémentarité et des échanges au service d'un nouveau modèle de développement économique.**

Pool de Recherche Développement

Ce pool de Recherche Développement est constitué de **trois types de structures académiques** :

- Des **laboratoires universitaires** : PACTE à Grenoble dépendant de l'Université Grenoble Alpes (UGA) et spécialisé dans les sciences sociales et économiques et IREGÉ à Annecy/Chambéry de l'Université Savoie Mont Blanc ;
- Des **organismes de formation** à Valence avec l'IUT de Valence et Grenoble IAE - Campus de Valence ;
- Des **chercheurs experts** : avec notamment Romain Slitine de Sciences Po Paris et Christiane Gagnon de l'Université de Québec à Chicoutimi.

Le pool de Recherche Développement aura pour mission d'**expertiser et évaluer la dynamique « Start-up »** à l'œuvre sur le territoire et pourra déboucher sur la constitution d'un laboratoire des pratiques émergentes.

Annexes

Annexe 1

Courrier du Premier ministre du 4 janvier 2018

Annexe 2

Communiqué de presse du Premier ministre annonçant les lauréats de l'appel à manifestations d'intérêt « Territoires d'innovation de grande ambition » (pages 1 et 2)

Le Premier Ministre

Paris, le 04 JAN. 2018

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai décidé d'attribuer une participation du Programme d'investissements d'avenir à hauteur de 279 000 € au projet « Valence – Romans, d'un territoire de coopération à la dynamique d'innovation Start-up de territoire » que vous avez présenté dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA) ».

Cet appel à manifestation d'intérêt promeut une approche territorialisée et partenariale de l'innovation dans un contexte complexe de transition énergétique et écologique, numérique mais aussi sociale des territoires. Je me réjouis donc que les qualités de votre projet aient retenu toute l'attention du comité d'experts en charge de l'analyse des réponses. Je souhaite que la participation du Programme d'investissements d'avenir vous permette de conduire les études complémentaires qui vous permettront de préciser et conforter les axes d'innovation et d'expérimentation que vous souhaitez développer dans le cadre de votre projet de transformation territoriale. Je compte ainsi sur votre participation active à l'appel à projets TIGA qui sera lancé dans le courant de l'année 2018.

Les équipes de la Caisse des dépôts et consignations, opérateur de l'Etat pour cet appel à manifestation d'intérêt, prendront prochainement contact avec vos équipes afin de permettre, dans les meilleurs délais, la contractualisation du financement apporté par l'Etat à ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Edouard PHILIPPE

Monsieur Nicolas DARAGON
Mairie de Valence
Place de la liberté
BP 2119
26021 Valence Cedex



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annnonce des lauréats de l'appel à manifestations d'intérêt Territoires d'innovation de grande ambition



Le Premier ministre a annoncé le 04/01/2018 la liste des 24 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêts de l'action « Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA) » du Programme d'investissements d'avenir. L'action « Territoires d'innovation de grande ambition » (TIGA) est **dotée de 450 M€ sur 10 ans**, dont 150 M€ de subventions et 300 M€ de fonds propres. Cette action a pour objectif final de sélectionner et accompagner un nombre limité de territoires d'intérêt national, dans les étapes clés d'un projet de transformation ambitieux et fédérateur, **destiné à améliorer la qualité de vie des habitants et d'augmenter la durabilité du territoire**. Les projets sont portés par un consortium structuré d'acteurs publics, académiques, scientifiques et économiques, mais également de représentants des citoyens, habitants et usagers du territoire.

Dans un premier temps, un appel à manifestations d'intérêt a été lancé afin de valider l'intérêt des territoires pour cette démarche. Les lauréats de cet appel à manifestation d'intérêts ont été sélectionnés par un comité d'experts indépendant, présidé par Pierre Veltz, économiste et sociologue, ancien directeur de l'Ecole des ponts et de l'Etablissement public de Paris Saclay. Ces vingt-quatre lauréats bénéficieront dès 2018 d'un accompagnement et d'un appui financier en ingénierie de développement de projet pouvant aller jusqu'à 400 000 €. Ce soutien doit leur permettre d'affiner leur projet de territoire et de préparer la réponse à l'appel à projets qui sera lancé mi-2018. Cet appel à projets sera largement ouvert à tous les projets portés par les territoires, qu'ils aient ou non participé à l'appel à manifestations d'intérêt.

La mobilisation des territoires a été extrêmement forte tant sur le territoire métropolitain qu'en outre-mer puisque **117 porteurs de projet ont déposé un dossier de candidature**. Cela a permis de faire émerger un panel très riche d'ambitions sur des territoires variés (urbain, périurbain, rural, montagnard ou encore littoral). Les problématiques d'autonomie énergétique ou alimentaires, de résilience des modèles agricoles ou d'aménagement ou des sujets plus spécifiques tels que le handicap, la santé ou encore la mobilité ont été au cœur des ambitions décrites par les territoires.

Outre des enjeux très forts communs à certains territoires, les candidatures déposées dans le cadre de l'AMI ont fait ressortir un besoin de ceux-ci en ingénierie pour finaliser les projets et construire leurs modèles économiques.

Titre de la candidature	Région	Porteur de projet
Acteurs économiques et citoyens construisent les territoires viticoles responsables et innovants de demain	Nouvelle-Aquitaine	Région Nouvelle-Aquitaine
Bordeaux, première métropole à énergie positive	Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux Métropole
Champs du possible, villes du futur	Grand Est	Mulhouse Alsace Agglomération
Cœur d'Essonne, territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire en région Ile-de-France	Ile de France	Cœur d'Essonne Agglomération
Des hommes et des arbres, les racines de demain	Grand-Est	Métropole du Grand Nancy
Dijon, territoire modèle du "système alimentaire durable de 2030"	Bourgogne-Franche-Comté	Dijon métropole
GREAT Grenoble Alps Together - L'économie du partage pour la ville en transition	Auvergne-Rhône-Alpes	Grenoble Alpes Métropole
Handicap Innovation Territoire	Bretagne	Lorient Agglomération
HAPPI MONTANA : Accélérateur d'innovation et de développement pour les massifs de montagne	Auvergne-Rhône-Alpes	MACEO
InnoBioECO² : Le triangle marnais, l'écosystème innovant par la bioéconomie	Grand-Est	GIP InnoBioECO ² en cours de constitution
L'industrie intégrée et (re)connectée à son territoire et ses habitants	Auvergne-Rhône-Alpes	Métropole de Lyon
La santé en mouvements, une ambition partagée	Grand-Est	Eurométropole de Strasbourg
Le Centre International d'Innovation des Territoires Intelligents	Provence-Alpes-Côte d'azur	Métropole Nice Côte d'Azur + Université Côte d'Azur
LIT Ouest Territoires d'Elevage	Pays-de-la-Loire	Institut National de la Recherche Agronomique
Littoral +	Occitanie	Conseil régional Occitanie
Pour une urbanité numérique du droit à la ville	Île-de-France	EPT de Plaine Commune
Projet "Mobilités intelligentes" porté par l'écosystème d'innovation Rennais	Bretagne	Rennes Métropole
Rouen Normandie mobilité intelligente pour tous Pour un système intégré de mobilité multimodale et décarbonée	Normandie	Métropole Rouen Normandie
Smart Port City - Vers un nouveau modèle de territoire urbain et industrialo-portuaire intégré par l'innovation	Normandie	Communauté d'agglomération havraise
Terres de sources : Outil structurant pour développer une économie locale soutenable au service de la transformation du territoire	Bretagne	Collectivité Eau du Bassin Rennais
Transformation d'un écosystème industrialo-portuaire	Hauts-de-France	Communauté Urbaine de Dunkerque
Transformation d'un territoire industriel - création d'un écosystème d'innovation et développement des green technologies	Bourgogne-Franche-Comté	Pays de Montbéliard agglomération
Valence – Romans, d'un territoire de coopération à la dynamique d'innovation Start-up de territoire	Auvergne-Rhône-Alpes	Groupe ARCHER
Vers un littoral urbain zéro carbone français	Nouvelle-Aquitaine	Communauté d'agglomération de La Rochelle